

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 25 MARS 2010**

**Délibération**  
**n° 2010.03.060**

**Autorisation de traiter  
et de distribuer l'eau  
au captage de la  
Grange à l'Abbé -  
Commune de SAINT  
YRIEIX SUR  
CHARENTE**

**LE VINGT CINQ MARS DEUX MILLE DIX à 17h30**, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **19 mars 2010**

**Secrétaire de séance** : Madeleine LABIE

**Membres présents** :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Nicolas BALEYNAUD, André BONICHON, Jacky BONNET, Patrick BOUTON, Stéphane CHAPEAU, Françoise COUTANT, Marie-Noëlle DEBILY, Nicolas DENIS, Gérard DESAPHY, Catherine DESCHAMPS, Gérard DEZIER, Jacques DUBREUIL, Maryse DUMEIX, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Maurice FOUGERE, Michel GERMANEAU, Sébastien GOURET, Jean-Pierre GRAND, Janine GUINANDIE, Maurice HARDY, Madeleine LABIE, Joël LACHAUD, André LAMY, Bertrand MAGNANON, Véronique MAUSSET, Djillali MERIOUA, Jacques NOBLE, Jean PATIE, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT, Laurent PESLERBE, Alain PIAUD, Rachid RAHMANI, Christian RAPNOUIL, Martine RIVOISY, Dominique THUILLIER, Patrick VAUD, Gilles VIGIER

**Ont donné pouvoir** :

Fabienne GODICHAUD à Stéphane CHAPEAU, Jean-François DAURE à Jacky BONNET, Brigitte BAPTISTE à Jacques DUBREUIL, Véronique DAVY à Rachid RAHMANI, Nadine GUILLET à Annette FEUILLADE-MASSON, Robert JABOUILLE à François NEBOUT, Dominique LASNIER à Joël LACHAUD, Cyrille NICOLAS à Alain PIAUD, Philippe RICHARD à Marie-Noëlle DEBILY, Frédéric SARDIN à Véronique MAUSSET

**Excusé(s) représenté(s)** :

Yves BRION par Djillali MERIOUA, Simon DEFORGE par Véronique MAUSSET, Catherine PEREZ par Nicolas DENIS

**Excusé(s)** :

Bernard CONTAMINE, Catherine DEBOEVERE, Françoise LAMANT

ENVIRONNEMENT / EAU POTABLE	Rapporteur : <b>Monsieur DOLIMONT</b>
-----------------------------	---------------------------------------

<b>AUTORISATION DE TRAITER ET DE DISTRIBUER L'EAU AU CAPTAGE DE LA GRANGE A L'ABBE - COMMUNE DE SAINT YRIEIX SUR CHARENTE</b>
---

Par délibération n° 388 du 14 décembre 2006, le conseil communautaire a approuvé l'étude préalable au schéma directeur d'alimentation en eau potable du GrandAngoulême et a approuvé par délibération n°83 du 20 mai 2009, la validation des dossiers et la demande d'ouverture de l'enquête publique.

La procédure « périmètres de protection » a été initiée, le 29 novembre 1999, par une première délibération de la commune de Saint-Yrieix sur Charente, demandant la mise en place des périmètres de protection du captage de la Grange à l'Abbé.

Ainsi, l'arrêté préfectoral signé le 11 mars 2010 porte sur :

- La déclaration d'utilité publique des travaux d'équipement, de prélèvement et d'instauration des périmètres de protection du captage de La Grange à l'Abbé sur la commune de Saint-Yrieix-sur-Charente ;
- L'autorisation de prélever l'eau dans le milieu naturel.

Par ailleurs, l'arrêté Préfectoral du 14 décembre 2005 faisant l'objet d'une autorisation provisoire de démanganisation de l'eau du captage de la Grange à l'Abbé sur la commune de Saint-Yrieix sur Charente pour une durée de 5 ans arrive à échéance.

Il convient aujourd'hui de demander un nouvel arrêté autorisant le traitement et la distribution de l'eau de ce captage.

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** le dossier de demande d'autorisation de traiter et de distribuer l'eau du captage de la Grange à l'Abbé sur la commune de Saint-Yrieix sur Charente.

**D'ENGAGER** une demande d'autorisation auprès de Monsieur le Préfet de traiter et distribuer l'eau du captage de la Grange à l'Abbé sur la commune de Saint-Yrieix sur Charente.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,  
A L'UNANIMITE,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

<b>Certifié exécutoire :</b>	
<b>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</b>	<b>Affiché le :</b>
<b>31 mars 2010</b>	<b>31 mars 2010</b>